

Instructeur.rice application du droit des sols

- Catégorie B – Filière administrative ou technique

(Direction de l'aménagement)

Présentation du poste :

Loire Forez agglomération compte 87 communes et près de 112 000 habitants. La communauté d'agglomération entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, son dynamisme démographique est le signe d'une qualité de vie préservée et d'un patrimoine remarquable.

Au sein de la Direction de l'aménagement, le service commun d'application du droit des sols (ADS) gère l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes membres de Loire Forez agglomération qui ont fait le choix d'adhérer au service (la quasi-totalité des communes compétentes en la matière). Le service est réparti sur deux antennes localisées à Saint-Just Saint-Rambert et Montbrison.

Missions :

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service ADS, vous serez chargé.e des missions suivantes :

- Instruire les déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes dans le respect des délais et des contraintes réglementaires et juridiques :
 - Permis de construire
 - Permis de démolir
 - Permis d'aménager
 - Déclaration préalable
 - Certificat d'urbanisme
- Rédiger des propositions de courrier et des décisions relatifs aux autorisations d'urbanisme.
- Assurer la gestion et le suivi administratif et fiscal des actes d'urbanisme
- Participer à l'information des élus et des pétitionnaires concernant les actes d'urbanisme. Transmettre l'information et produire des explications techniques et juridiques.
- Participer au projet de dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Profil :

Expérimenté.e, vous avez d'excellentes connaissances du code de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, et de l'environnement. Vous maîtrisez les règles et procédures de l'urbanisme, ainsi que le droit pénal et civil du domaine. Vous avez des notions de fiscalité de l'urbanisme. Rigoureux .se et organisé.e, vous disposez de capacité d'analyse et de synthèse.

Une bonne pratique des outils bureautiques est demandée. Aptitude au travail avec un SIG et à la lecture de plans requises. Vous avez le sens du travail en équipe, du respect des procédures, un esprit méthodique et une certaine capacité d'adaptation. Expérience recommandée.

Caractéristiques du poste :

- Poste permanent à temps complet à pourvoir au 1^{er} avril 2022
- Recrutement dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ou des techniciens territoriaux + régime indemnitaire + titres de restauration + CNAS

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 06/03/2022** aux coordonnées ci-dessous :

Loire Forez agglomération
A l'attention de Monsieur le Président
17, boulevard de la préfecture
CS 30211
42605 Montbrison

Ou par mail : recrutement@loireforez.fr

Merci d'indiquer lors de votre candidature la référence suivante : Instructeur.rice application du droit des sols

Les entretiens de recrutement auront lieu le 14 mars 2022 (matin).